

# COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS (DASRI\*)

*Vous êtes en auto-traitement ?  
Ici, une solution  
pour vos déchets de soin.*

*A la maison, je dépose  
mes déchets de soins  
dans mon contenant.*



2

1

*Je m'inscris et  
je retire mon contenant.*



3

*Plein, je l'apporte  
à la déchèterie  
de Mudaison.*



Communauté de Communes

Pays de l'Or

ADEME



GAP Hygiène Santé

LE POINT  
CONTAINOR®

accessible 7j/7  
24h/24

N° Indigo 0 820 207 240

Coût d'un appel local



\* DASRI : déchets d'activité de soins à risques infectieux dont la collecte et le traitement sont réglementés par le code de la santé publique et Décret n°97-1048 du 6 novembre 97